



AMAP-Alpilles

<http://www.amap-alpilles.org>



Contrat chèvres produits frais - période avril à octobre 2025

Le **GAEC de la Coraline** vous propose ses produits frais qui vous seront livrés toutes les 2 semaines au cours des distributions du jeudi.

Nom et prénom : _____

	Laitages			Tarti (220g) 4,30 €		
	Yaourt 5 € les 4 *	Brousse 200g 4,70 €	Faisselle 4,30 € les 4	Ail et fines herbes	Fleur de sel de Camargue	Herbes de Provence
24 avril						
15 mai						
29 mai						
12 juin						
26 juin						
10 juillet						
24 juillet						
07 août						
21 août						
04 septembre						
18 septembre						
02 octobre						
16 octobre						
30 octobre						
14 novembre						
Totaux						

Montant à régler : _____ €

Date et signature de l'adhérent :

* consigne verres 1 €

Le règlement global se fera par chèque(s) à l'ordre de « GAEC de la Coraline » et ce dès la première livraison qui sera accompagnée de la facture.